

**DURÉE****7 heures - 1 jour****RYTHME****Dates définies avec le client****PARTICIPANTS****8 personnes maximum****TARIF****700 € (dépts. 50 et 14)****Identification de l'action****Formation :** Prévention des risques liés au télétravail - Évaluation & réalisation de procédures**Référence :** PROG-FPRTT - Version : V7.0 - Mise à jour : 2026-06**Organisme :** 3SAFE Morgan DETOISIEN**NDA :** 28 50 01329 50 ne vaut pas agrément de l'État**SIRET :** 438 408 676 00056

Habilitation SST réseau CARSAT n°H37226/2021/SST-1/0/14

Liste d'agrément Préfecture Normandie SSCT CSE et Liste Économique financière et sociale - Centre AIPR n°1317

Ministère de l'Environnement

Objectifs pédagogiques**Objectif général :** permettre aux participants de mettre en œuvre un dispositif de télétravail conforme, maîtrisé et intégré à la démarche de prévention de l'entreprise. À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser le cadre juridique et organisationnel du télétravail, les obligations de l'employeur et les droits des salariés.
- Identifier et évaluer les risques spécifiques au télétravail afin de les intégrer au DUERP et à la politique QVCT.
- Rédiger et déployer une procédure interne garantissant sécurité, performance et qualité de vie au travail.

Public visé, prérequis et admission**Public visé :** managers, membres du CSE, préventeurs, fonctions RH et personnes impliquées dans la mise en place du télétravail au sein de leur entreprise.**Prérequis :** bases en prévention conseillées.**Durée, rythme et modalités de déroulement****Durée :** 7 heures - 1 jour**Rythme / période :** Dates définies avec le client.**Participants :** 8 personnes maximum**Format :** 100 % présentiel : 7 h.**Lieu / accès :** Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).**Délais d'accès :** Entrée possible sous 30 jours après validation administrative, sous réserve de disponibilité.**Contenu et progression pédagogique****Séquence 1 - Cadre réglementaire et fondements du télétravail**

- Définitions et typologies : télétravail volontaire, exceptionnel, imposé ou hybride.
- Textes de référence : Code du travail L.1222-9 à L.1222-11, ANI du 26 novembre 2020, jurisprudence récente.
- Obligations employeur / salarié : santé, sécurité, égalité de traitement, droit à la déconnexion, acte juridique et continuité d'activité.

Séquence 2 - Organisation et pilotage dans l'entreprise

- Identification des postes et activités éligibles; critères, modalités, durée et suivi.
- Gestion du temps et de la charge de travail; aspects RH et financiers : frais, avantages, matériel, mutuelle.
- Contrôle de l'activité, cadre légal, maintien du lien social et prévention de l'isolement.

Séquence 3 - Évaluation des risques liés au télétravail**Séquence 4 - Prévention, sensibilisation et communication interne****Séquence 5 - Élaboration d'une procédure interne de télétravail**

- Méthodologie d'analyse des risques techniques, organisationnels et psychosociaux.
- Intégration des risques dans le DUERP et la politique QVCT; suivi de la qualité de vie au travail.
- Outils d'évaluation : questionnaires, entretiens, indicateurs, retours d'expérience.
- Accompagnement des managers et salariés; règles internes de sécurité, déconnexion et retour sur site.
- Choix des canaux adaptés, prévention des dérives de communication à distance et maintien de la cohésion.
- Prévention ergonomique : poste de travail, postures, matériel, micro-pauses et outils numériques.
- Contexte et cadre juridique; conditions d'éligibilité; modalités de mise en œuvre et de suivi.
- Gestion des risques, responsabilités, révisions et mise à jour du dispositif.



Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques : alternance d'apports, démonstrations, exercices, échanges de pratiques, études de cas et mises en situation.

Moyens techniques : salle adaptée, support de projection, documents pédagogiques, outils numériques ou collaboratifs.

Supports : support de formation, fiches pratiques, ressources complémentaires / livrables remis.

Modalités de suivi, assiduité et accompagnement

Suivi de l'exécution : feuille d'émargement, suivi de l'assiduité, traçabilité des exercices et accompagnement pendant la formation.

Évaluation des résultats : positionnement initial (+2 jours), évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation ou certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Évaluation des acquis et sanction de l'action

Évaluation des résultats : positionnement initial, évaluations formatives pendant les séquences, évaluation finale des acquis par quiz, cas pratique, observation ou production attendue.

Sanction de l'action : attestation de fin de formation et certificat de réalisation transmis à l'issue de l'action selon les modalités applicables.

Accessibilité et adaptation handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à signaler leurs besoins d'aménagement le plus tôt possible afin d'étudier les adaptations raisonnables.

Référent handicap : contact@3safe.fr

Modalités possibles : adaptation des supports, rythme, modalités d'évaluation, accessibilité des locaux ou orientation vers partenaires spécialisés.

Tarif, financement et modalités administratives

Tarif : 700 € (départements 50 et 14). Autres départements : nous contacter. Finançable OPCO selon situation.

Modalités de règlement : Selon CGV.

Contacts, réclamations et amélioration continue

Contact administratif et pédagogique :

morgan.detoisien@3safe.fr - 07 80 59 68 92 - contact@3safe.fr

Site : <https://3safe.fr>

Réclamations : contact@3safe.fr. Les retours participants et commanditaires sont analysés dans une logique d'amélioration continue.

Adresse : 292, rue des Azalées 50000 Saint-Lô

Indicateurs et informations complémentaires

Taux satisfaction stagiaires 2025 : NC Avis stagiaires 2025 « recommanderiez-vous cette formation » : NC Résultats détaillés visibles sur 3safe.fr.

Documents associés : règlement intérieur, conditions générales, livret d'accueil, protocole handicap, procédure réclamations.

Informations pratiques permanentes

Lieu / accès : Présentiel en intra uniquement. Location de salle possible (nous contacter).

Besoins matériels stagiaires

Si besoin EPI pour pratique, la convocation indique les besoins.

Livret, stylo et carnet de notes sont fournis au stagiaire.

Documents post-formation numériques à disposition.

Équipe pédagogique

Intervention d'un formateur en prévention, préventeur IPRP et formateur SSCT CSE. Référent pédagogique : Morgan DETOISIEN, mobilisé pour le suivi administratif et pédagogique.